

EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS LE

VEXIN FRANÇAIS

PAR

LOUIS RÉGNIER

*Membre non résidant du Comité des travaux historiques,
Conservateur des antiquités et objets d'art du département de l'Eure,
Ancien vice-président de la Société historique du Vexin*

OUVRAGE POSTHUME

DEUXIÈME SÉRIE

VALMONDOIS — NESLES — FROUVILLE — HEROUVILLE

HEDOUVILLE — JOUY-LE-COMTE — JOUY-LE-MOUTIER

MARQUEMONT — JAMBVILLE — SAINT-CYR-EN VEXIN

PORTVILLEZ — GOMMECOURT — LIMETZ — ARTHIES

TRIE-LA-VILLE — LEVEMONT — LIMAY

GISORS

IMPRIMERIE BENARD-BARDEL & FILS

PARIS, LIBRAIRIE ERNEST DUMONT, 42, RUE BARBEY-DE-JOUY.

ROUEN, LIBRAIRIE AUG. ESTRINGANT, 11, RUE JEANNE-D'ARC

PONTOISE, LIBRAIRIE ALEXANDRE SEYÈS, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

Ce volume est le premier des publications posthumes qui paraîtront au fur et à mesure de la mise au net des manuscrits de notre ami Louis Régnier et lorsque ceux-ci seront complétés par les dessins nécessaires pour donner au lecteur une idée précise des monuments, comme il le disait si bien dans sa première série des " Excursions Archéologiques dans le Vexin Français ".

L'affreux accident qui l'arrêta brutalement en plein labeur, en pleine réalisation, ne lui a pas permis de terminer son œuvre.

L'histoire de Gisors et de ses monuments, pour laquelle il avait accumulé tant de notes et de documents précieux, est restée dans la période préparatoire et l'affectueuse admiration avec laquelle nous avons entrepris la publication de ses œuvres nous incite à ne nous servir que des rédactions suffisamment étudiées et qui ne demandent qu'une simple mise au net, sans craindre de modifier l'œuvre de celui qui fut l'un des meilleurs archéologues normands de son temps.

Nous n'entreprenons ce travail qu'avec la volonté de ne pas dénaturer sa pensée, de ne pas déflorer son œuvre si justement estimée et admirée des archéologues et qui telle, qu'elle existait à sa mort, constituait déjà l'un des plus beaux ensembles que l'érudition provinciale ait produits.

Nous laisserons donc de côté, nous le répétons, les notes trop succinctes qui, pour conserver toute leur valeur, demandaient à être développées par lui-même.

Nous avons cru devoir rassembler dans ce volume ce qui concernait une même région et nous demandons l'indulgence du lecteur si quelques-unes des localités citées sont légèrement en dehors des limites du Vexin Français.

L. FORT.

JOUY-LE-COMTE

(1918)

Cette paroisse, dont le nom fait allusion aux anciens *comtes* de Beaumont-sur-Oise (1), possédait une église, sans doute paroissiale, dès l'année 1159 (2); mais la commune de Jouy-le-Comte a perdu en 1893 son nom historique et plusieurs fois séculaire pour prendre officiellement celui de *Parmain*. Parmain, simple hameau de Jouy, situé à l'autre extrémité du pont de l'Isle-Adam, sur la rive droite de l'Oise, a toujours formé comme un faubourg de cette petite ville. Le hameau prit de l'extension après la création du chemin de fer et l'établissement de la gare sur son territoire; il finit par dépasser, en importance, le chef-lieu de la commune. Depuis longtemps d'ailleurs, la mairie y était installée; elle occupe depuis 1894, en face de la gare, une assez vaste construction moderne qui s'élève non loin de l'emplacement de ce que l'on appelait jadis le *Petit Château* de l'Isle-Adam. D'autre part, une chapelle, dans le style du XIII^e siècle, avait été construite à Parmain, en 1889, à l'usage des habitants,

(1) On ne le trouve cependant pas sous cette forme dans les chartes des XII^e et XIII^e siècles publiées en 1855 par L. Donet-d'Arcq dans ses *Recherches historiques sur les anciens comtes de Beaumont-sur-Oise*. Il semble, au contraire, résulter de quelques-uns de ces documents que le nom du village ne comportait alors aucun complément, car, deux fois, en 1223, on le trouve cité avec des précisions géographiques, indispensables pour le distinguer d'un autre Jouy situé près de Bernes (*soi juxta Baennam*) dont toute trace a disparu, le texte *Ivicicum villam que est inter Insulam Adam et Campanias* doit se traduire, en effet, par « la ville de Jouy » et non par « Jouy-la-Ville », comme on l'a proposé.

(2) Dans une charte de cette année-là, on constate que le prieuré de Notre-Dame de l'Isle [-Adam] devait un grand muid de vin de rente au « prêtre de Jouy » (*presbitero de Joiaco*). V. J. Depoin, *les Comtes de Beaumont-sur-Oise et le prieuré de Conflans-Sainte-Honorine*, dans *Mém. de la Soc. histor. du Vexin*, t. XXXIII, 1915, p. 80.

de plus en plus nombreux (1). De sorte que le décret du 5 janvier 1893 n'a fait que consacrer un état de fait remontant à plusieurs années.

La vieille église de Jouy-le-Comte n'a pas, heureusement cessé de servir au culte. On y célèbre assez souvent des messes basses; on y fait plus souvent encore des services funèbres, car le cimetière en est demeuré tout voisin et le chœur et le clocher, parties les plus curieuses de l'édifice, ont été classés parmi les monuments historiques.

La paroisse, placée sous le vocable de Saint-Denis, était autrefois comprise dans le diocèse de Beauvais, le « grand archidiaconé », autrement dit l'archidiaconé de Beauvais, et le doyenné de Beaumont (2). L'évêque de Beauvais

(1) Deux inscriptions en capitales dorées, sur des plaques de marbre noir arrondies à la partie supérieure (hauteur: 1 m. 60; largeur: 68 centimètres, sont ainsi conçues: *A la mémoire de Messire Prosper-Joseph Gaillard, curé de Jouy-le-Comte, fondateur en 1889 de la Chapelle de Parmain, décédé le 25 décembre 1889. — A la mémoire de Dame Julie Ramelot, Vve Stiévenart, décédée le 9 mars 1891, et de Dame Madeleine Lamblin, Vve Turquois, décédée le 4 mars 1903, premières fondatrices en 1889 de la Chapelle de Parmain.*

Feu M. le Chanoine Marsaux, vicaire général de Beauvais, ancien curé-doyen de Chambly, avait recueilli les notes suivantes, relativement à une peinture sur bois qui existe dans la chapelle de Parmain et que l'on attribue à Johann Rottenhammer, artiste, né à Munich en 1564, mort à Augsbourg en 1623: « *Montée du Calvaire.* — Au centre, le Christ chargé de la croix. Au devant, groupe de saintes femmes; une d'elles présente son enfant à la sainte victime. Un peu en arrière, sainte Véronique essuyant ses larmes; à ses pieds, sur le sol, voile où est empreinte la sainte face. Groupes de soldats et de bourreaux; un de ceux-ci, nu jusqu'à la ceinture, frappe Jésus. Au fond, calvaire, croix dressée, voleurs attachés. Groupe de curieux; une femme portant une urne sur sa tête. Bourreaux portant horizontalement une échelle sur laquelle un enfant est assis, dominant la scène. Plus en avant, le *spasimo* de Marie entre les bras des saintes femmes ». — Cette peinture mesure environ 85 centimètres de largeur sur 60 centimètres de hauteur. Elle a été donnée à la chapelle par M. Husbrocq. Elle y est accompagnée de deux ou trois autres qui ne sont pas dépourvues d'intérêt. Signalons notamment une jolie toile du XVIII^e siècle, dont le sujet m'échappe, et une peinture sur panneau du temps de Henri IV ou de Louis XIII, où l'on voit le portrait d'un enfant accompagné de son ange gardien et, dans quatre médaillons latéraux, celui-ci remplissant son office de protecteur dans les circonstances principales de la vie de son protégé.

(2) Jouy sur peut-être lui-même, jadis, le chef-lieu d'un doyenné. Du moins pourrait-on l'inférer de la présence, en 1290, parmi les témoins d'une charte de Philippe de Beaumont, d'un certain *Baldimus*, qui se qualifie *decanus de Joiaco*, et qui figure là en compagnie de Thibaud de Ronquerolles, de Thibaud de Champagne,

conférait la cure de plein droit (1). Les grosses dîmes du territoire appartenait au prieuré des bénédictines de Saint-Martin de Boran, dépendance de l'abbaye du Paraclet, puis à l'abbaye de Fontevrault (2).

L'orientation de l'église semble à peu près normale. Les dimensions de l'édifice sont assez modestes, et le plan assez irrégulier (*fig. 11*).

Le chœur, terminé en hémicycle, est précédé d'un transept, avec chapelles orientées, de forme carrée et d'une nef qu'accompagne un bas-côté unique, du côté du sud. Une tour s'élève au milieu du transept.

La *nef* est la partie la plus ancienne de l'église, ou, du moins le mur nord de la nef, car la façade a été retouchée sans goût à la période moderne et le mur sud a été remplacé au XVII^e siècle par deux arcades communiquant avec le bas-côté. Mais le mur nord a été lui-même défiguré, et son épaisseur, l'emplacement qu'il occupe par rapport au carré du transept et des contreforts intérieurs qui soutiennent à l'ouest cette partie centrale de l'église, suffisent à en montrer l'antériorité. L'absence de voûte au-dessus du vaisseau fournit un argument d'un ordre différent.

Antérieur au chœur et au carré nous paraît aussi le demi-croisillon du midi, qui se confond aujourd'hui avec le bas-côté et la chapelle orientée, toutes constructions de même saillie et de même hauteur. Le demi-croisillon, construit en pierre, épaulé à son extrémité par des contreforts plats, à plusieurs glacis, sans coupe-larmes, commu-

d'Adam, curé, et Garin, maire de Champagne. (Douët d'Arcq, *op. cit.*, n° 81, p. 63).

(1) L'abbé Delettre, *Histoire du diocèse de Beauvais*, t. 1, 1842, p. 97.

(2) Boran (Oise). Arch. de l'Oise, G. 2353 (Pouillé du diocèse de Beauvais, rédigé à la fin du XVII^e siècle, connu sous le nom de *Pouillé de 1707*, p. 560.

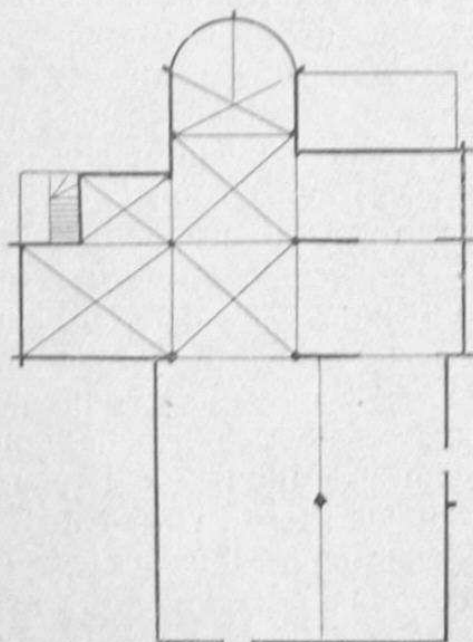


Fig. 11

Église de Jouy-le-Comte
(Plan schématique)

nique avec le bas-côté et avec la chapelle orientée par deux arcades basses, en tiers-point, sans ornements, qui semblent avoir été percées en même temps. Les parties de l'église avec lesquelles elles fournissent communication ne sont cependant pas contemporaines. Quoi qu'il en soit, le demi-croisillon est éclairé à son extrémité par une fenêtre en plein cintre, de moyenne dimension, très peu ébrasée, dépourvue de décoration, et du temps même de la construction. Il est recouvert d'un berceau brisé appareillé en pierre et où l'on retrouve quelques traces d'un faux appareil peint couleur d'ocre. L'absence de voûte sur le bas-côté permet de voir la corniche, portée par des modillons mutilés, qui surmonte le mur occidental.

La *chapelle orientée* fut ajoutée après coup au demi-croisillon. Elle date, d'ailleurs, comme lui de l'époque romane, ainsi que l'indiquent les deux contreforts à plusieurs glacis, sans coupe-larmes, qui la consolident au sud-est. Cette chapelle, construite en pierre, comme le demi-croisillon, est de plan très barlong. A l'extérieur, une sacristie, à l'intérieur une boiserie d'autel empêchent de constater s'il exista jadis une fenêtre dans le mur oriental. Quant à celle qui s'ouvre à l'extrémité méridionale, elle est de date relativement moderne dans sa forme actuelle. Un berceau, en pierre, perpendiculaire au chœur, comme celui du demi-croisillon, mais tracé en plein cintre, couvre cette chapelle, dont la construction doit se placer chronologiquement entre celle du demi-croisillon et celle du chœur.

Avant de décrire ce chœur et le demi-croisillon nord il nous semble à propos de parler du *bas-côté* qui fut ajouté à la nef, du côté sud, au troisième quart du xvi^e siècle. Cette date résulte très visiblement du style de l'architecture, traitée d'une manière qui se rapproche beaucoup de celle de l'architecte pontoisien *Nicolas Le Mercier*. Au revers du petit portail méridional, on lit la date 1561; mais ce millésime a été gravé après coup, par la même main qui inscrivit celui de 1650 sur la clef de l'une des arcades de la nef, face au bas-côté. Cette date de 1561 doit être d'ailleurs, à peu près exacte. On peut supposer qu'elle fut inspirée par la lecture de comptes encore existants au milieu du xvii^e siècle.

L'aspect extérieur du *bas-côté* est très simple. La muraille, en pierre, épaulée en son milieu par un contrefort surmonté d'une console renversée, revêtue de feuillages,

se couronne d'un entablement dorique à triglyphes qui règne sur toute la longueur de la façade méridionale de l'église, jusqu'à l'angle de la chapelle orientée. Une fenêtre en plein cintre dans la travée orientale du bas-côté, une autre de même forme, plus large, avec remplage, dans la travée occidentale, éclairent l'intérieur. L'encadrement de ces fenêtres est dépourvu de moulures. Le remplage de la fenêtre occidentale comprend un meneau qui soutient deux arcs en plein cintre et un soufflet en ballon suivant un type fréquent à la Renaissance. Le mur qui fait retour d'équerre, face à l'ouest, ne semble pas antérieur au XVII^e siècle.

C'est dans la travée orientale que s'ouvre le *petit portail*, baie en plein cintre encadrée d'un faux portique composé de deux pilastres pseudo-corinthiens à cannelures, d'un entablement et d'un fronton triangulaire de bonnes proportions. L'entablement est orné de palmettes d'acanthé dressées verticalement. Une croix et deux boules, servant d'acrotères, ont été inutilement ajoutées à cet élégant portail.

Les *voûtes du bas-côté* n'ont pas été construites et les deux arcades ouvrant sur la nef le furent seulement en 1650, comme l'indique la date déjà signalée. Contre le mur sud, entre les deux travées, une demi-colonne porte un chapiteau fantaisiste, formé d'une frise revêtue de feuilles d'acanthé verticales et au-dessus de laquelle un astragale de plan carré est couvert de rais de cœur et autres motifs de feuillage stylisés. Il n'existe que les arrachements des nervures de la voûte, ogives et doubleaux d'égale épaisseur et d'un profil rappelant encore quelque peu la période gothique.

Comme le fait pressentir l'entablement ininterrompu du dehors, on avait résolu de reconstruire dans le même style que le bas-côté le demi-croisillon et sa chapelle orientée. Sous le support méridional de l'arcade occidentale du demi-croisillon, repris en sous-œuvre, on avait même commencé à monter une demi-colonne, beaucoup plus grosse que celle dont nous avons parlé, parce qu'il fallait là un arc assez puissant pour contre-butier la tour du clocher. Entre la nef et le bas-côté, avaient pareillement été assis le socle cruciforme et les bases d'un pilier composé de quatre demi-colonnes adossées à un massif carré; mais ce pilier et les demi-piliers adossés en même temps, l'un au

mur occidental de l'église, l'autre au massif sud-ouest de la tour, ne furent complétés qu'au milieu du xvii^e siècle, quand on put les surmonter des arcs en plein cintre qu'ils étaient destinés à porter. Et l'on peut ainsi saisir sur le vif un changement de méthode. Tandis que toutes les parties élevées au xvi^e siècle se présentent à nous complètement sculptées et moulurées, — aux mutilations près, et malheureusement elles ont été nombreuses, — celles ajoutées en 1650 ne montrent, à la place des chapiteaux, que des blocs cubiques qui ne sont pas même épanetés. Notons aux bases, de profil très aplati, la présence de « griffes » sous la forme de feuilles d'acanthe.

Il y a lieu de formuler une autre remarque d'ordre technique. Pour préparer les arcades destinées à communiquer de la nef au bas-côté, on s'était bien gardé de démolir la muraille; il avait suffi d'y pratiquer des brèches suffisantes pour permettre de planter les socles et les bases des supports prévus, en fermant de planches solides ou même d'une maçonnerie grossière les « jours » qui auraient pu faciliter à des malfaiteurs l'accès de l'église.

Le *chœur*, le *carré du transept* et le *demi croisillon nord* constituent ce qu'il y a de plus intéressant dans l'église, sous le point de vue archéologique. Ces parties de l'édifice furent bâties successivement, dans l'ordre que nous venons d'indiquer et que révèlent les détails de leur architecture, au cours d'une période comprise à peu près entre les années 1150 et 1190. L'abside paraît avoir été bâtie la première. Elle est plantée sur un hémicycle que partagent en quatre travées trois colonnettes en délit, munies, à mi-hauteur, d'une bague épaisse. Une seule de ces colonnettes subsiste entière, celle de l'axe; la moitié inférieure des deux autres a été supprimée et remplacée par un cul-de-lampe. Aucune base ne reste visible par suite de la surélévation du pavage. Les chapiteaux, revêtus de feuilles superposées et assez largement découpées, sont d'une sobriété relative. Leurs tailloirs carrés comprennent un cavet dégagé, un tore et une tablette. L'arc d'encadrement de l'abside est en plein cintre. Les claveaux ornés d'un tore à chaque arête, s'appuient de chaque côté sur un groupe de cinq colonnes dont l'importance va décroissant, la plus mince étant celle collée à la muraille. Ces fûts sont conjugués comme ceux que l'on voit dans le chœur de Saint-Maclou de Pontoise. Chapiteaux et tailloirs sont les mêmes que précédemment.

La *voûte* de l'abside repose sur cinq nervures toriques convergeant vers une même clef sans ornements. Les trois colonnes en délit portent simultanément ces nervures et un formeret en cintre très surbaissé, presque en anse de panier. Aux groupes occidentaux, des colonnes distinctes sont affectées aux nervures et aux formerets.

Quatre fenêtres, en cintre légèrement aplati, longues et assez larges, éclairent l'abside. Elles n'ont d'ornementation ni au dedans ni au dehors, à l'exception d'une archivolté extérieure en coin émoussé qui se poursuit horizontalement jusqu'aux contreforts, assez saillants et pourvus de quatre glacis, sans coupe-larmes. Toute cette muraille demi-circulaire est construite en pierre et surmonté d'une corniche en biseau, portée par des modillons sobrement décorés.

Les quatre piliers plantés aux angles du carré du transept comptent une colonnette de plus que ceux qui encadrent l'abside, et la disposition de leurs fûts est différente, en ce que ces fûts occupent autant d'angles rentrants. Les chapiteaux ont été inutilisés, on peut même dire supprimés ; on voit cependant encore leurs tailloirs, là comme partout plantés carrément. Les deux doubleaux de l'est et de l'ouest atteignent la même hauteur que celui qui encadre l'abside. Les deux autres n'ont qu'une moindre élévation, les bras du transept étant plus bas que le vaisseau. Tous ces arcs sont tracés en tiers-point ; il en est de même des formerets de la première travée du chœur. Les deux croisées d'ogives diffèrent quelque peu d'épaisseur : les deux tores qui les composent sont séparés, dans la travée orientale, par une simple arête, dans la travée du carré par un bandeau, d'ailleurs assez étroit. Il n'y a de clef sculptée qu'à cette dernière travée, et le motif, une tête humaine, n'a que de très faibles dimensions.

Les deux murs latéraux de la travée du chœur ont été crevés pour établir des arcades de communication avec les deux chapelles orientées ; mais ces percements sont dépourvus de caractère et d'élégance, et l'on ne saurait en apprécier la date.

Le *demi-croisillon du nord*, comme celui du sud, forme une travée barlongue dans le sens perpendiculaire à l'axe de l'église. Cette travée est recouverte d'une voûte avec formerets, dont les ogives profilées en deux tores avec une arête intermédiaire, se croisent sous une clef ornée d'un motif sculpté peu reconnaissable : il s'agit de

l'image d'un animal, voilà tout ce que nous en pouvons dire. Les nervures reposent dans chaque angle sur une colonnette engagée; au sud-ouest seulement, cette colonnette est remplacée par une tête de facture moderne. Les chapiteaux montrent plus de variété que dans le chœur : on y voit quelques figures d'animaux, mais le profil du tailloir reste le même.

A l'extrémité du demi-croisillon, face au nord, s'ouvre une fenêtre en cintre brisé beaucoup plus ornée que celles de l'abside. Encadrée à l'intérieur de quatre colonnettes et couronnée d'un double tore, elle présente à l'extérieur une fine archivolt de violettes. Les chapiteaux sont ornés de quadrupèdes et d'oiseaux; les tailloirs varient leurs moulures, ou plutôt la place qu'elles occupent : le tore est placé à la partie inférieure, et le cavet dégagé porte directement la tablette; les bases, un peu aplaties, sont munies de griffes. Sous l'appui de cette fenêtre passe un cordon torique qui règne sur toute la longueur du mur.

La *chapelle* carrée, assez basse, qui s'ouvre à l'est de ce bras du transept, a été trop complètement restaurée à la période moderne. Les deux fûts inégaux qui portent de chaque côté l'arc d'entrée, en tiers-point, à double rangée de claveaux, ont été refaits en totalité avec leurs chapiteaux à feuilles d'acanthé. Il en est de même des culots où s'appuient les ogives de la voûte, — double tore avec arête intermédiaire, — dans les angles nord-ouest, nord-est et sud-est, et aussi de la colonnette qui remplit pareil office dans l'angle sud-ouest. Tout cela est d'une excessive sécheresse.

On a retouché aussi, mais heureusement avec plus de sobriété, les groupes de colonnettes placés au nord du chœur. Il semble que la solidité de ce côté de l'église se soit trouvée menacée, car on a surépaissi assez maladroitement le mur de l'abside sur toute la largeur de la première travée.

Ces parties de l'église appartenant au XII^e siècle donnent lieu à quelques remarques d'ordre général. Le carré du transept, le chœur, l'abside, ont une certaine élévation, qu'accentue encore leur étroitesse : 4 m. 47 seulement séparent les deux murailles du chœur. Les voûtains sont partout appareillés en pierre de taille. L'arc en plein cintre ou en cintre surbaissé, exclusivement employé dans l'abside, a été abandonné dans les travées carrées et dans le croisillon nord. Enfin, la présence d'un support massif,

au lieu d'une fenêtre, dans l'axe de l'abside, doit être signalée comme une rareté.

Il n'est pas douteux que le carré du transept fut destiné dès l'origine à recevoir une tour. L'étroitesse du vaisseau suffit à le prouver. Toutefois, le projet ne fut pas réalisé avant une période très avancée du XIII^e siècle, sinon même dans la première moitié du XIV^e siècle. Au XII^e siècle, on voulait sans doute reconstruire le bras méridional du transept avant de bâtir la tour; mais, pour des raisons que nous ne pouvons deviner, cette reconstruction n'eut pas lieu. Bien que les contreforts qui consolident les angles de la tour soient plats et peu saillants comme le seraient ceux du XII^e siècle, nous ne croyons pas qu'aucune partie du clocher remonte à une époque aussi ancienne. La construction est tout entière de pierre de taille, le plan est presque carré (1). Les proportions sont élégantes et le paraîtraient davantage encore si la partie inférieure des baies n'avait pas été obstruée. Ces baies, en tiers-point, au nombre de deux sur chaque face, sont hautes et larges, et subdivisées par un meneau. Deux colonnettes juxtaposées garnissent chacun des « tableaux » perpendiculairement en parement, suivant une disposition peu fréquente. Leurs bases présentent le profil aplati sur socle polygonal qui caractérise la deuxième moitié du XIII^e siècle et les premières années du XIV^e. Les chapiteaux, trapus, décorés de légers crochets de feuillage et de feuilles isolées, sont aussi relativement faciles à dater. Leurs tailloirs carrés, profilés en biseau, n'ont qu'une faible épaisseur. Un tore dessine l'arc, le meneau, simplement biseauté, porte deux « archets » en tiers-point, sans redents, et un oculus quadrilobé. Tout ce remplage est ajouré. Des têtes humaines très détachées font saillie sur le biseau de la corniche, dans l'axe des baies, et d'autres au milieu de l'écoinçon qui sépare celles-ci à leur sommet. Ces têtes semblent bien toutes occuper leur emplacement primitif. On trouve une décoration du même genre, à une date à peu près contemporaine, sous la corniche de la tour du Belloy, près de Chars. La bâtière qui surmonte la tour de Jouy est de date très postérieure. Il n'y a pas de trompes, et d'ailleurs, la faible épaisseur de la maçonnerie aux angles de la tour suffit à écarter l'idée d'un projet de flèche en pierre.

On constate avec surprise qu'aucune tourelle d'escalier

(1) On mesure à l'intérieur de la cage, 3 m. 95 du Nord au Sud et 3 m. 80 de l'Est à l'Ouest.

n'a été construite pour accéder à ce joli clocher. L'étage immédiatement placé au-dessus des voûtes ne possède qu'une seule porte en plein cintre, contemporaine de la construction. Pour gagner cette entrée, il faut monter, par un escalier de bois, sur les voûtes de la chapelle orientée au nord du chœur, puis sur celles du demi-croisillon d'où une échelle conduit à la baie. L'escalier de bois, renfermé dans une cage carrée, de date relativement moderne, a dû remplacer une échelle que l'on appliquait du dehors en cas de besoin.

Les *fonts baptismaux* du XIII^e siècle appartiennent à un type rare pour l'époque. Ils sont formés d'une coupe circulaire et pédiculée qui repose sur une base à tore inférieur aplati. La cuve est décorée sous le bord d'une frise d'élégants feuillages, au dessin sobre, aux lobes arrondis, dans le meilleur goût du temps. Le diamètre supérieur est de 93 centimètres, la hauteur de 82 centimètres.

On remarque dans la nef deux peintures sur toile de quelque valeur. L'une d'assez petite dimension et que nous croyons du XVII^e siècle (*l'Adoration des Mages*), l'autre de grande taille et qui date seulement de la période moderne. Le sujet de cette dernière n'est pas très facile à reconnaître. Peut-être s'agit-il de la femme de Lisbius accusant saint Denis (patron de l'église) devant le préfet Fescennius.

La *Cloche* mesure 90 centimètres de diamètre et porte l'inscription suivante :

LAN 1767 IAY ETE BENITE PAR M^{re} LOVIS ANTOINE LE DOVX
& NOMMEE DENISE PAR S A S LOVIS FRANCOIS DE
✎ BOURBON PRINCE DE CONTY PRINCE DV SANG PAIR DE FRANCE
DVC DE MERCŒVR SEIG^r DE LISLE ADAM IOVY LE COMTE
✎ & AVTRES LIEVX CHEV^{er} DES ORDRES DV ROY GENERAL DE
SES ARMEES GOVVERNEVR & LIEVTENANT GENERAL POVR SA
✎ MAIESTE DANS LES PROVINCES DV HAVT & BAS POITOV.

Sur la panse :

, S^r ANTOINE MOREL MARGVILIER EN CHARGE.

Cartouche circulaire, contenant la figure d'une cloche, entourée du nom de

FRANCOIS MOREL.

C'est la signature du fondeur.

Le prince de Conti, parrain de la cloche, n'était pas seulement le seigneur de Jouy-le-Comte, il en était aussi pour ainsi dire l'un des paroissiens. L'île où s'élevait son château faisait bien partie de la paroisse de l'Isle-Adam; mais, de bonne heure, l'exiguité de l'emplacement avait forcé les châtelains de placer au delà de la rivière, du côté de Parmain, les dépendances de leur habitation. C'est ainsi que le logis appelé le *Petit Château* et le parc, contenant quatre-vingts arpents, se trouvait sur la rive droite de l'Oise, dans la paroisse de Jouy (1).

En 1669, après un incendie du château (2), Anne Martinozzi, veuve d'Armand, prince de Conti, frère du Grand Condé, se retira dans un pavillon situé, dit-on, au chevet de l'église (3). Elle mourut à Paris en 1672. Son éloge, inscrit à cette occasion par le curé de Jouy dans le registre des inhumations de la paroisse, ne fait pas mention des travaux que, suivant l'abbé Grimot (4), elle aurait fait exécuter à l'église et dont on ne saurait, d'ailleurs, trouver de traces bien certaines. Le curé Jacquet, dans l'éloge précité, dit simplement que « l'église s'en allant par terre », la princesse « entreprit les gros dismeurs pour les réparations » (5).

L'établissement du passage de l'Oise à Parmain remonte à une époque très reculée. Les chemins qui franchissaient la rivière en cet endroit étaient des plus fréquentés, et

(1) Voir André, *Chronologie historique des différents propriétaires des domaines de l'Isle-Adam, Beaumont, Chambly, Auvert, etc.*, 1809, p. 45 et plan général.

(2) M. A.-D. Denise, dans ses *Etudes historiques, archéologiques et anecdotiques sur la ville de l'Isle-Adam* (1906, p. 245), dit que le souvenir de cet incendie est rappelé par « une inscription qui existe encore au presbytère de Jouy-le-Comte ». — Voir le procès-verbal dressé le 1^{er} juillet 1669 par le bailli de l'Isle-Adam, publié par M. Couïard dans le bulletin de la *Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, 27^e vol. (Versailles, 19), et reproduit par M. Denise dans ses *Souvenirs anecdotiques sur l'arrondissement de Pontoise* (s. v., 1911), p. 134-142.

(3) L'abbé Grimot, *Histoire de la ville de l'Isle-Adam*. (*Mém. de la Soc. histor. du Vexin*, t. VII, 1885, p. 20).

(4) *Id.*, *ibid.*

(5) Le texte du curé Jacquet a été publié par M. Seré-Depoin (*Notes biographiques sur la princesse de Conti, Anne-Marie Martinozzi*, dans *Mém. de la Soc. histor. du Vexin*, t. IX, 1886, p. 32) et par M. A.-D. Denise (*Etudes historiques, archéologiques et anecdotiques sur la ville de l'Isle-Adam*, 1906, p. 88). Les extraits qu'en a donnés M. Renet-Tener (*L'Isle-Adam, ses châteaux et ses domaines*, p. 18-22) sont inexacts.

c'est pour commander en même temps ce passage et le cours de la rivière, pour percevoir un péage à la fois sur les marchandises transportées par voie de terre et sur celles confiées à la batellerie qu'un seigneur de Nogent-sur-Oise, nommé Adam, fit construire un château dans l'île la plus rapprochée de la rive droite. Cet Adam est, sans doute, celui qui fonda, en 1014, dans la partie méridionale de l'île, c'est-à-dire dans les dépendances du château, une abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, qu'il plaça sous l'invocation de la Sainte Vierge et de saint Godegrand, évêque de Sées. Ce monastère devint, avant 1147, un prieuré dépendant de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin-des-Champs, à Paris (1). On sait qu'il ne reste rien du château du Moyen Age ni du prieuré, et que le château rendu fameux par les Conti du XVIII^e siècle a lui-même disparu.

Les grands chemins qui empruntaient jadis le pont de l'Isle-Adam existent encore, bien déçus de leur importance. L'un d'eux conduisait de Paris à Beauvais par Saint-Denis, Pierrefitte, Saint-Brice, Piscop, Domont, Bouffémont, Chauvry, d'où il se dirigeait directement sur l'Isle-Adam, à travers la forêt. Il continuait ensuite vers Méru, en passant à l'ouest de Jouy-le-Comte, au prieuré du Lay, entre les Granges et Hamécourt et à l'est de Sandricourt (2). Un autre chemin, venant de Creil, de Chantilly ou de Senlis, passait près de l'abbaye de Royaumont, entre Asnières-sur-Oise et Viarmes, traversait la forêt de Carnelle, franchissait le rû de Presles au sud de Courcelles et suivait, ensuite, de la Cave à l'Isle-Adam, le tracé de la route actuelle. Au delà de l'Oise, on peut reconnaître la continuation de ce chemin dans celui qui passe successivement à Nesles, à Mézières, à Grisy, à Marines, à Chars, à Nucourt et à Magny, où il rejoint la route de Paris à Rouen.

On nous saura gré, sans doute, de rappeler la découverte faite à Jouy-le-Comte, en 1878, dans une sépulture, de remarquables bijoux mérovingiens qui ont été achetés par le Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. « Une bague en or ciselée du plus beau travail, avec une émeraude au chaton; deux grandes fibules en argent plaqué de feuilles d'or avec filigranes d'or soudés

(1) Voir E. Darras, *le Prieuré de Notre-Dame et Saint-Godegrand de l'Isle-Adam*, 1914, p. 3-8.

(2) Cette deuxième partie du chemin a été reconnue par M. Denise (*Nouvelles études... sur l'Isle-Adam*, 1907, p. 162).

et incrustations de grenats, de verres et de perles fines; deux petites agrafes en forme de griffons en argent avec filigranes d'or; une épingle à tête ajourée et filigrane d'or avec une pierre précieuse incrustée; plusieurs plaques de verre grenat serties de feuilles d'or, ornements d'un objet perdu, probablement un poignard en fer; des fils d'or ayant appartenu à une coiffure ou à un manteau », telle est l'énumération de ces objets donnés par feu Alexandre Bertrand, à qui cette découverte a fourni l'occasion d'une première étude d'ensemble sur l'art funéraire de la Gaule mérovingienne et la répartition géographique des types principaux qui le caractérisent (1). Ajoutons que la trouvaille a été faite « à cent mètres de l'église, sur un coteau regardant l'Orient (2) ».

Dans le cimetière, situé à l'ouest de l'église, sur la pente du même coteau, une pyramide en forme d'obélisque, faite d'une pierre blanche provenant de Belgique, a été érigée, peu après 1870, à la mémoire de quelques habitants de la commune, fusillés par les Allemands pour avoir tenté de s'opposer, en octobre 1870, au passage de l'Oise. Ce monument, haut de 4 mètres environ, ne porte d'autre inscription que le millésime 1870 gravé sur le piédestal.

Les fourches patibulaires de la justice de Jouy s'élevaient au sommet du coteau de 91 mètres d'altitude qui domine au sud la jonction du vallon de Jouy avec la vallée de l'Oise. C'est là, du moins, que les indique une des cartes gravées, en 1767, dans le *Pouillé historique et topographique du diocèse de Paris*, par le géographe L. Denis (3).

(1) *Les bijoux de Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule*, dans la *Revue archéologique*, année 1879, t. II, p. 193-210, avec une planche et une carte, l'une des fibules de Jouy est figurée dans la planche.

(2) Enquête historique et archéologique (Jouy-le-Comte).

(3) P. 19.